

RÈGLEMENT “ COUPE DE LA PRÉSIDENTE”

Cette compétition s'échelonne sur **4 dates** et s'adresse à tous les publics.
Elle a été créée avant tout afin de vous proposer des simples, suite aux demandes nombreuses de nos membres.

Les 4 dates retenues sont :

9 mars - 30 mars - 4 mai - 7 septembre

Le classement s'effectue sur la base des 2 meilleurs scores, ce qui implique que pour figurer dans le classement il faut avoir participé à un minimum de 2 tours sur 4.

Les départs se feront par groupe de 3 et dans l'ordre des index, le nombre des participants étant limité à 72. (Des modifications peuvent être apportées en fonction du nombre des participants)

Les joueurs et joueuses se répartiront en 3 séries pour les Messieurs et 2 pour les Dames et joueront **en simple formule score maximum (score brut ajusté)** sauf pour la 1 ère serie masculine qui jouera **en stroke Play**.

Les séries sont les suivantes :

Messieurs

- 1 ère série : index < 8,5 (départ blanc)
- 2 ème série : index de 8,5 à 18,4 (départ jaune)
- 3 ème série : index > 18,4 (départ jaune)

Dames

- 1 ère série : index < 17,5 (départ bleu)
- 2 ème série : index de 17,5 à 54 (départ rouge)

Possibilité pour les index de 24 à 54 de participer à une compétition sur 9 trous (du 10 au 18).

Les droits de jeu sont de 5 euros pour les membres AS et 10 euros pour les non AS.

Il n'y aura un cocktail et une remise des prix que lors de la dernière journée, au cours de laquelle seront promulgués **les résultat finaux** (seul le **Net** sera pris en compte).

Précision : Chaque joueur restera dans la série où il a fait sa première compétition. Mais pour les compétitions suivantes les points marqués le seront avec son index du jour.